citézen

les lignes qui nous rapprochent

CONCERTATION

DU 28 AOÛT AU 27 SEPTEMBRE 2017

Bilan de la concertation

smitu THIONVILLE FENSCH

www.smitu.fr/citezen

PREAMBULE 3

PARTIE 1 - LE PROJET CITEZEN 4

LE PORTEUR DU PROJET 4

LES OBJECTIFS 4

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET CITEZEN 5

PARTIE 2 - LES MODALITES MISES EN ŒUVRE POUR L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC 7

L'INFORMATION SUR LE PROJET ET LA CONCERTATION 7

LES MODALITES D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC 13

PARTIE 3 - SYNTHESE QUANTITATIVE DES AVIS EXPRIMES DURANT LA CONCERTATION 17

L'ORIGINE DES AVIS ET QUESTIONS SUR LE PROJET CITEZEN 17

LES THEMES ABORDES PAR LES PARTICIPANTS 19

PARTIE 4 - SYNTHESE THEMATIQUE DES AVIS EXPRIMES DURANT LA CONCERTATION 21

UN CONSENSUS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET CITEZEN 21

UN PROJET ATTENDU POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE TRANSPORT 22

UNE ATTENTE D'INFORMATIONS SUR LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET 25

DES INQUIETUDES SUR LE CALENDRIER DU PROJET ET SON FINANCEMENT 27

PARTIE 5 - LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION POUR LE PORTEUR DU PROJET CITEZEN 28

PREAMBULE

Le projet Citézen est un projet de transport en commun qui vise à faciliter les déplacements, favoriser le développement économique et améliorer le cadre de vie du territoire. Il consiste en la réalisation de deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui desserviront les villes d'Hayange, Serémange-Erzange, Florange, Terville, Thionville, Yutz et Basse-Ham.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, le projet Citézen doit connaître une concertation préalable à l'enquête publique.

Au cours de la séance du 4 avril 2017, le comité syndical du Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fensch (SMiTU) a approuvé les modalités du dispositif d'information et de participation proposé aux participants, encadré par deux réunions publiques, trois réunions commerçants (sur invitation) et cinq rencontres de proximité.

La concertation relative au projet Citézen s'est déroulée du 28 août au 27 septembre 2017.

Le bilan de la concertation présente le fruit des échanges avec le public, ainsi que les contributions apportées par les acteurs impliqués. Il nourrira la poursuite du projet.

PARTIE 1 - LE PROJET CITEZEN

C'est pour répondre aux besoins de déplacements que le projet Citézen a été lancé. Il consiste à réaliser deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

LE PORTEUR DU PROJET

Le Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fensch (SMiTU) a pour missions l'organisation, la gestion et l'amélioration des transports de personnes sur son périmètre avec la mise en place et le suivi du service public. Dans le cadre de ses missions, le SMiTU, autorité organisatrice de la mobilité durable, est le porteur du projet.

Pour conduire le projet Citézen, le SMiTU a mandaté le groupement SODEVAM, société de développement et d'aménagement de la Moselle, et TRANSAMO, bureau d'études spécialisé dans l'accompagnement des projets de transports en commun.

Le SMiTU a pour vocation de répondre aux défis de la mobilité urbaine en apportant des réponses concrètes et des solutions au besoin croissant de mobilité, tout en prenant en compte les défis à venir, en matière de transition énergétique.

LES OBJECTIFS

Citézen est un projet de transport qui vise à faciliter les déplacements, favoriser le développement économique et améliorer le cadre de vie du territoire.

Améliorer l'offre de transport collectif

Performantes, les deux nouvelles lignes offriront des améliorations réelles pour les usagers concernant la rapidité, la ponctualité, la régularité, l'accessibilité et le confort.

Le réseau de bus classique sera restructuré autour des deux nouvelles lignes pour une offre de service harmonieuse et renforcée.

Contribuer au développement économique et à l'attractivité du territoire

Le projet reliera les principaux équipements, bassins de vie, projets urbains futurs et centres d'activités à fort potentiel de développement. En facilitant les mobilités sur le territoire, Citézen accompagnera le développement des deux Communautés d'agglomération Portes de France – Thionville et du Val de Fensch.

Faciliter les déplacements des travailleurs transfrontaliers

Le projet permettra de faciliter les déplacements à destination du Grand-Duché du Luxembourg grâce à la création de correspondances optimisées avec les cars frontaliers, notamment au terminus de Metzange.

L'amélioration de la desserte de la gare SNCF de Thionville et la création de nouveaux parkings relais poursuivent aussi cet objectif.

Impulser de nouvelles pratiques en matière de déplacements

Citézen a pour ambition d'encourager le changement dans les habitudes de déplacements, en favorisant un mode de transport respectueux de l'environnement.

L'augmentation de l'usage des transports collectifs contribuera en parallèle à améliorer la circulation routière.

Améliorer le cadre de vie

L'aménagement des voiries sera également l'occasion de requalifier l'espace public, de fluidifier la circulation des lignes de bus actuelles et de favoriser la marche et l'utilisation du vélo.

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET CITEZEN

Citézen est un projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui consiste en la création de deux lignes structurantes de bus, dont :

- une **ligne rouge** d'une longueur de 22 km entre Hayange et Basse-Ham ;
- une **ligne verte** d'une longueur 12 km entre Metzange et Yutz.

L'insertion du projet dans les voies de circulation

Le projet Citézen s'insère dans le réseau routier soit par des voies dédiées, soit par des voies d'approche, soit au sein de la circulation existante.

Le secteur en site propre

La ligne verte et la ligne rouge emprunteront des secteurs en site propre. Cela consiste à réaliser des voies dédiées sur lesquelles circuleront les bus.

Elles seront distinctes des autres voies de circulation. Dans les secteurs à forte circulation automobile, l'aménagement d'un site propre intégral ou de voies d'approche permettra de garantir des temps de transport courts et efficaces.

Ce type d'insertion nécessitera des travaux de réaménagement de l'espace public et des voiries existantes.

Les ouvrages d'art

Actuellement, les ponts Schuman et des Alliés permettent de franchir la Moselle et les voies ferrées. Ces infrastructures étant saturées, le projet prévoit donc la création de deux nouveaux ponts.

Dédiés à la circulation de tous les bus du réseau, ces ouvrages accueilleront aussi des cheminements piétons et cyclables (et donc pas de voiture).

Les terminus

Le projet Citézen comprend quatre terminus situés aux extrémités des lignes qui permettront le retournement et l'attente des bus. Trois d'entre eux accueilleront des parkings relais facilitant ainsi les déplacements depuis des zones urbanisées situées à proximité. Les terminus offriront également des correspondances avec les bus frontaliers.

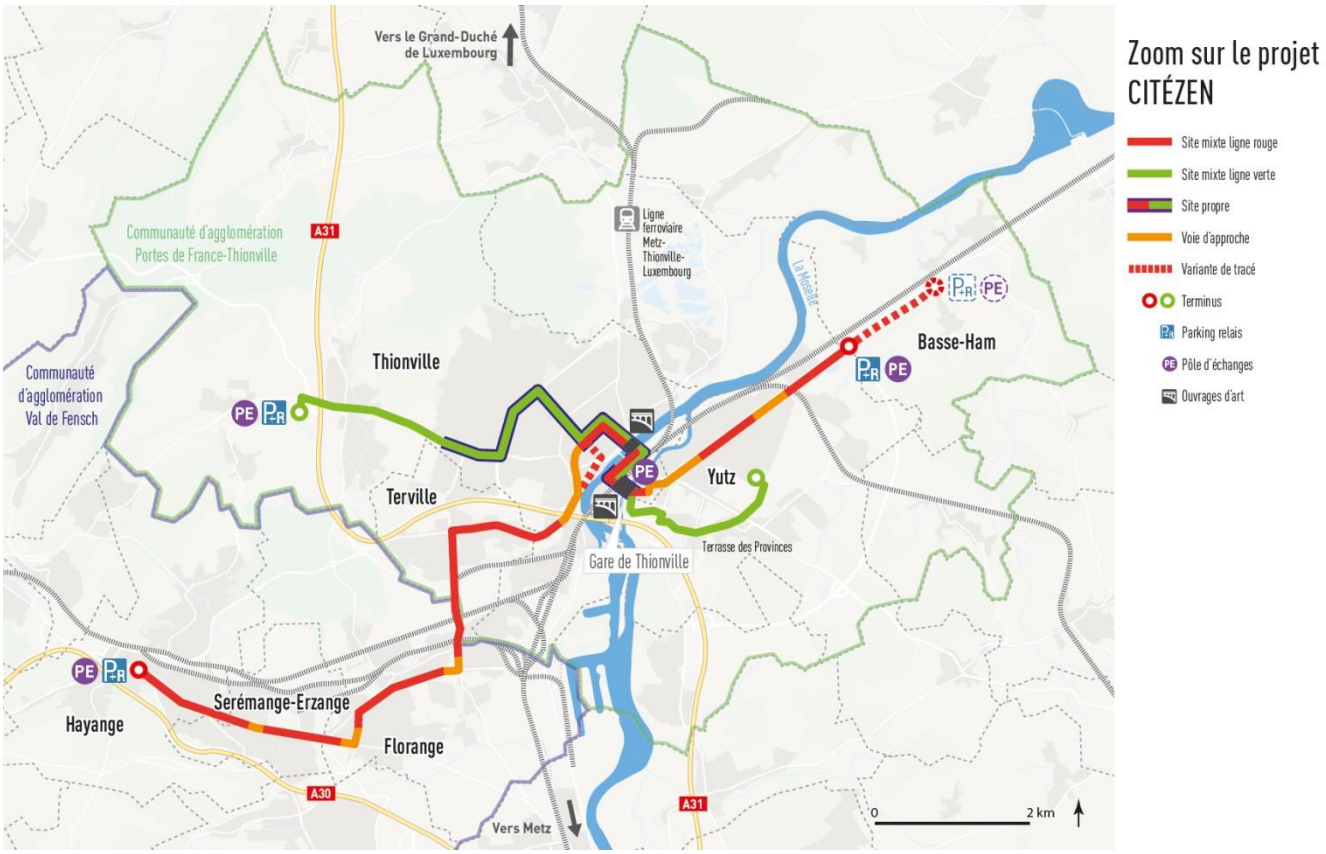

PARTIE 2 - LES MODALITES MISES EN ŒUVRE POUR L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Afin d'informer les habitants du territoire sur le projet Citézen, de recueillir leurs observations et de répondre à leurs questions, le SMiTU a organisé une concertation du 28 août au 27 septembre 2017 comprenant différentes modalités d'information et de participation.

L'INFORMATION SUR LE PROJET ET LA CONCERTATION

L'annonce de la concertation

Une **conférence de presse** a été organisée le 29 juin 2017, en présence de journalistes de la presse locale et régionale. Cette conférence de presse présentait officiellement le projet Citézen et annonçait l'ouverture de la concertation à venir, le 25 août 2017.

Un **communiqué de presse** - auquel ont été joints les outils de la concertation (dépliant d'information et dossier de concertation) et la carte du projet - a été diffusé le 25 août 2017 pour annoncer la tenue de la concertation et les modalités mises à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet. Il a été envoyé aux communes concernées par le projet ainsi qu'à la presse locale, régionale et luxembourgeoise.

» La concertation sur le projet en 2014

Du 12 mars au 10 mai 2014, le SMiTU avait déjà donné la possibilité au public de s'exprimer sur les grands principes du projet (tracés, variantes, aménagements…). Un bilan de la concertation est disponible. Depuis, les études se sont affinées et le projet a évolué.

Thionville / TRANSPORTS

CITÉZEN : Le projet de bus interurbain officiellement lancé

Doucement mais sûrement, le projet de création de **DEUX LIGNES DE BUS** desservant les communautés d'agglomération de **THIONVILLE** et du **VAL DE FENSCH** prend forme. Les **NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS** nécessaires ayant été validés, le Smitu (Syndicat mixte des transports urbains) a officiellement lancé "Citézen", initié depuis 2014, dont le coût s'élèvera à **140 MILLIONS D'EUROS.** Mise en service prévue pour 2028.

Les deux lignes Citézen annoncées en 2028

A gauche : Article paru dans le journal La semaine le 6 juillet 2017
A droite : Article paru dans le Républicain Lorrain (Anthony VILLENEUVE, « Les deux lignes Citézen annoncées en 2028 », Le Républicain Lorrain, 30/06/2017)

Un **communiqué de presse** a été envoyé le jeudi 21 septembre pour annoncer la réunion publique de clôture. Il a été envoyé aux communes concernées par le projet ainsi qu'à la presse locale, et régionale.

Les relais

L'information sur la concertation a également été diffusée par plusieurs relais locaux :

- Panneaux lumineux à messages variables dans la commune de Thionville ;
- Actualités sur les sites Internet des communes et des Communautés d'agglomération du périmètre du SMiTU.

Panneaux lumineux de la ville de Thionville

Site internet de la ville de Thionville annonçant la concertation

Site internet de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch annonçant la concertation.

Des **affiches** déclinées sous différents formats ont permis d'informer sur la tenue de la concertation, ses différents rendez-vous et sur les modalités d'expression du public. 150 affiches au format A4 et 289 affiches au format A3 ont été diffusées dans tout le réseau de bus Trans Fensch (bus, abris bus et points de vente Citéline), auprès des sept communes traversées par le projet, des Communautés d'agglomération Portes de France - Thionville et du Val de Fensch, ainsi que lors des réunions publiques, rencontres de proximité et réunions commerçants.

Le dossier de concertation

Le dossier de concertation a permis de diffuser une information précise et complète sur le projet : ses objectifs, ses caractéristiques, le calendrier de réalisation, le contexte dans lequel il s'inscrit (le diagnostic du territoire et ses perspectives), d'expliciter les principes d'un BHNS, les informations sur les secteurs clefs du projet et le processus de concertation.

Diffusé à 2000 exemplaires, il a été mis à la disposition du public dans les 35 mairies comprises dans le périmètre du SMiTU, aux sièges des Communautés d'agglomération Portes de France-Thionville et du Val de Fensch, dans les points de vente de la Société Publique Locale Trans Fensch, au SMiTU et lors des réunions publiques, rencontres de proximité et réunions commerçants. Le dossier de concertation était également consultable et téléchargeable sur la page du site Internet du SMiTU.

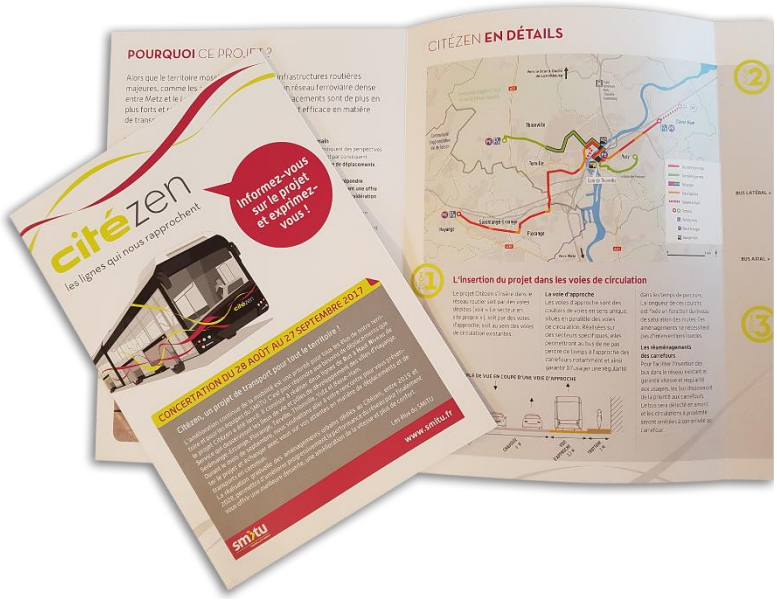

Le dépliant d'information

Le dépliant a permis de diffuser une information synthétique sur le projet, ses principales caractéristiques, ses objectifs, ses bénéfices, ses différentes étapes de réalisation et sur celui qui le porte (sa gouvernance, son rôle et ses missions), ainsi que sur le processus de concertation mis en œuvre. Le dépliant d'information proposait un coupon-T, permettant au public de transmettre un avis ou une question, le temps de cette concertation.

Diffusé à 3000 exemplaires, il a été mis à disposition du public dans les 35 mairies comprises dans le périmètre du SMiTU, aux sièges des Communautés d'agglomération Portes de France-Thionville et du Val de Fensch, dans les points de vente de la Société Publique Locale Trans Fensch, au SMiTU et lors des réunions publiques, rencontres de proximité et réunions commerçants. Le dépliant d'information était également consultable et téléchargeable sur la page web dédiée à la concertation sur le site Internet du SMiTU.

L'exposition sur le projet

L'exposition a été conçue pour permettre au public d'obtenir une information synthétique et accessible sur les objectifs et les caractéristiques du projet, ainsi que sur les rendez-vous de la concertation et les modalités mises à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer.

Exposition Citézen dans le hall d'accueil de la mairie de Yutz

L'exposition, accompagnée d'une urne, de fiches de dépôt d'avis, des documents d'information (dépliants d'information, dossiers de concertation), comprenait deux panneaux :

- Une présentation générale du projet et ses objectifs ;
- Les modalités de concertation.

Panneaux d'exposition installés lors d'une rencontre de proximité – centre-ville de Thionville – 30 aout 2017

L'exposition a été installée du 28 août au 27 septembre 2017 dans chacune des sept communes traversées par le projet, aux sièges des Communautés d'agglomération Portes de France -Thionville et du Val de Fensch, dans les points de vente de la Société publique Locale Trans Fensch, ainsi que dans les lieux où se sont tenus les rendez-vous de la concertation.

La page internet dédiée au projet

Une page Internet dédiée au projet intitulée « Citézen » est consultable sur le site Internet du SMiTU, depuis le 29 juin 2017.

Elle donne une information complète sur les caractéristiques, les objectifs et le calendrier de réalisation du projet, présente les modalités d'information et de participation mises à la disposition du public et héberge les différents outils d'information réalisés dans le cadre de la concertation.

Actualité publiée sur le site Internet du SMiTU

À partir du 28 août, un formulaire a permis aux internautes de donner leur avis sur le projet et de poser leur question au SMiTU. Du 28 août au 27 septembre, 3 avis et 3 questions ont été déposés sur le site Internet.

Le site Internet a permis de tenir le public informé pendant toute la durée de la concertation : ouverture de la page dédiée au projet Citézen et à la concertation, lancement de la concertation, annonce des rendez-vous, appels à participation, etc.

5 actualités ont ainsi été publiées sur le site Internet entre le 6 juillet et le 27 septembre 2017.

La page Facebook du SMiTU a également donné de la visibilité à la concertation en relayant quotidiennement les actualités publiées sur le site Internet du SMiTU et les temps forts de la concertation.

Actualité de la concertation publiée sur la page Facebook du SMiTU

Actualité de la concertation publiée sur la page Facebook du SMiTU

LES MODALITES D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC

La concertation s'est déroulée du 28 août au 27 septembre 2017 inclus. Afin de toucher tous les publics concernés par le projet, les modalités d'information, d'échange et de contribution ont été diversifiées :

- Deux réunions publiques ;
- Cinq rencontres de proximité ;
- Trois réunions commerçants ;
- Un espace d'expression sur le site Internet du projet : www.smitu.fr/citezen ;
- Des documents d'information dans les mairies et lieux de rencontre et réunions comportant un volet détachable permettant de retourner un avis gratuitement par coupon-T ;
- Des urnes avec des fiches avis dans les mairies des communes traversées par le projet et aux sièges des Communauté d'agglomération Portes de France Thionville et du Val de Fensch.
- Des expositions dans les mairies traversées par le projet.

Réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées. Les réunions publiques, animées par les élus du SMiTU, se sont tenues le 5 septembre à la salle Aubépine du Complexe de Bétange à Florange et le 26 septembre à la salle du Val Marie à Thionville. Elles avaient pour objectif de présenter le projet, de recueillir l'avis du public et de répondre aux questions. Malgré un dispositif d'information conséquent, le SMiTU ne peut que regretter la faible participation à ces deux rencontres.

La réunion publique d'ouverture du 5 septembre a rassemblé 13 participants. Elle avait pour objectif de présenter le porteur du projet, les raisons d'être et les caractéristiques du Citézen, ainsi que les principes de cette concertation. Elle a permis de lancer cette dernière. Cette réunion a duré 1h et s'est déroulée comme suit :

- Ouverture de la réunion par Rémy Dick, maire de Florange ;
- Présentation du contexte, des objectifs, des caractéristiques, des bénéfices, du coût et du calendrier de réalisation du projet ;
- Temps d'échange avec la salle ;
- Clôture de la réunion.

Réunion publique d'ouverture du 5 septembre 2017 à Florange

La réunion publique de clôture du 26 septembre a rassemblé 32 participants. Cette réunion avait pour objectif de présenter le projet, le dispositif de concertation mis en œuvre et de dresser un premier bilan des principaux avis et questionnements du projet.

D'une durée de 1h40, elle a permis de clôturer la concertation et s'est déroulée comme suit :

- Ouverture de la réunion par Pierre Cuny, maire de Thionville ;
- Mot d'introduction de Jean-Marie Mizzon, Président du SMiTU ;
- Présentation du contexte, des objectifs, des caractéristiques, des bénéfices, du coût et du calendrier de réalisation du projet ;
- Retour sur le dispositif de concertation et d'information déployé et sur les premiers enseignements de la concertation ;
- Temps d'échange avec la salle ;
- Clôture de la réunion.

Réunion publique de clôture le 26 septembre 2017 à Thionville

Rencontres de proximité

Le SMiTU a souhaité proposer une modalité de participation permettant de toucher un public plus large. En allant à la rencontre des habitants, des usagers des transports en commun et des actifs transfrontaliers sur leurs lieux de vie, le SMiTU a pu recueillir des avis et répondre aux questions posées. Ces rencontres ont aussi été l'occasion d'encourager la participation du public à la concertation par la présentation des modalités d'expression et par la mise à disposition de fiches avis.

Rencontre de proximité du mercredi 30 août 2017 au festival « rive et cœur de ville en fête » à Thionville

Elles se sont déroulées :

- Le mercredi 30 août 2017, de 14h à 16h, place Anne Grommerch dans le cadre du festival « Rive et cœur de ville en fête » à Thionville ;
- Le mercredi 30 août 2017, de 17h à 19h, à la gare SNCF de Thionville ;
- Le jeudi 7 septembre 2017, de 8h à 10h, à la gare routière Foch à Thionville ;
- Le jeudi 14 septembre 2017, de 10h à 12h, au marché d'Hayange, place de l'Hôtel de Ville ;
- Le mardi 19 septembre, de 17h à 19h, sur le parking du Kinépolis de Thionville.

Rencontre de proximité du 7 septembre 2017 à la gare routière, avenue Foch, à Thionville

A chaque rencontre ont été présents des membres du SMiTU et des représentants du groupement Sodevam-Transamo.

Pour chacune des rencontres, les outils suivants étaient mis à disposition :

- Un desk aux couleurs du projet était installé afin d'être identifié par les habitants et les usagers des transports ;
- Des outils d'information : panneaux d'exposition, cartes du projet, dépliants et dossiers d'information ;
- Des outils d'expression : fiches de dépôt d'avis et coupons-T joints au dépliant.

Réunions commerçants

Trois réunions ont été organisées avec les commerçants des communes traversées par le projet. L'objectif de ce temps d'échange et de dialogue dédié aux commerçants était de les informer, de recueillir leurs questions, remarques et avis sur le projet dans le but de l'enrichir et d'y intégrer aux mieux les besoins et les attentes exprimées.

Ces réunions, ouvertes sur invitation, ont été animées par les élus et se sont tenues le 7 septembre, avec les commerçants de Yutz, le 11 septembre avec les commerçants de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et le 14 septembre avec les commerçants de Thionville et de Terville.

Réunion commerçants du 7 septembre 2017 à Yutz

Le SMiTU a envoyé près de 1 000 courriers d'invitation à l'attention des commerçants, des associations de commerçants (Cap Fensch, Yutz'actif, APECET) et de la Chambre de commerce et d'industrie de la Moselle.

Malgré une large diffusion de l'information, ces réunions ont rassemblé seulement 35 commerçants, dont les représentants des associations CAP FENSCH et de l'APECET.

Elles ont permis de présenter le projet, ses objectifs, ses principales caractéristiques avec un zoom sur les secteurs concernés, les engagements et le dispositif envisagé pour accompagner au quotidien les commerçants pendant la phase travaux.

Elles se sont déroulées de la façon suivante :

- Présentation de la démarche de concertation ;
- Présentation du contexte, des objectifs, des caractéristiques, des bénéfices, du coût et du calendrier de réalisation du projet avec un zoom sur les secteurs concernés ;
- Engagements et accompagnement des commerçants ;
- Exemple de dispositif de dialogue avec les commerçants ;
- Temps d'échange ;
- Clôture de la réunion.

PARTIE 3 - SYNTHESE QUANTITATIVE DES AVIS EXPRIMES DURANT LA CONCERTATION

Entre le 28 août et le 27 septembre 2017, 99 contributions, dont 50 questions et 49 avis, ont été recueillis.
Cette troisième partie du bilan de la concertation sur le projet Citézen propose une analyse quantitative de toutes les contributions du public.

L'ORIGINE DES AVIS ET QUESTIONS SUR LE PROJET CITEZEN

La nature des avis et questions

Durant la concertation, 50 questions ont été posées, majoritairement lors des rencontres avec le public (réunions publiques, rencontres de proximité) et avec les commerçants. **Le SMiTU a systématiquement répondu en direct à ces questions.** Le SMiTU a également apporté des réponses à toutes les questions posées sur la page Internet dédiée au projet Citézen.

Exemple de réponse apportée par le SMiTU à une question déposée sur le site Internet

Les réunions dédiées aux commerçants et les rencontres de proximité ont été l'occasion de **nombreux échanges avec des publics différents :** commerçants, usagers de Citéline, transfrontaliers, riverains, curieux, etc. En complément, de nombreux coupons-T ont été reçus.

Distribués lors des rencontres de proximité, ces coupons-T ont **permis aux personnes qui ne pouvaient pas se rendre aux différentes rencontres et aux habitants de toutes les communes du SMiTU de participer à la concertation.** Les réunions publiques ont connu une faible participation, malgré un dispositif d'annonce conséquent.

Les avis et les questions recueillis dans le cadre de la concertation se sont répartis de la manière suivante :

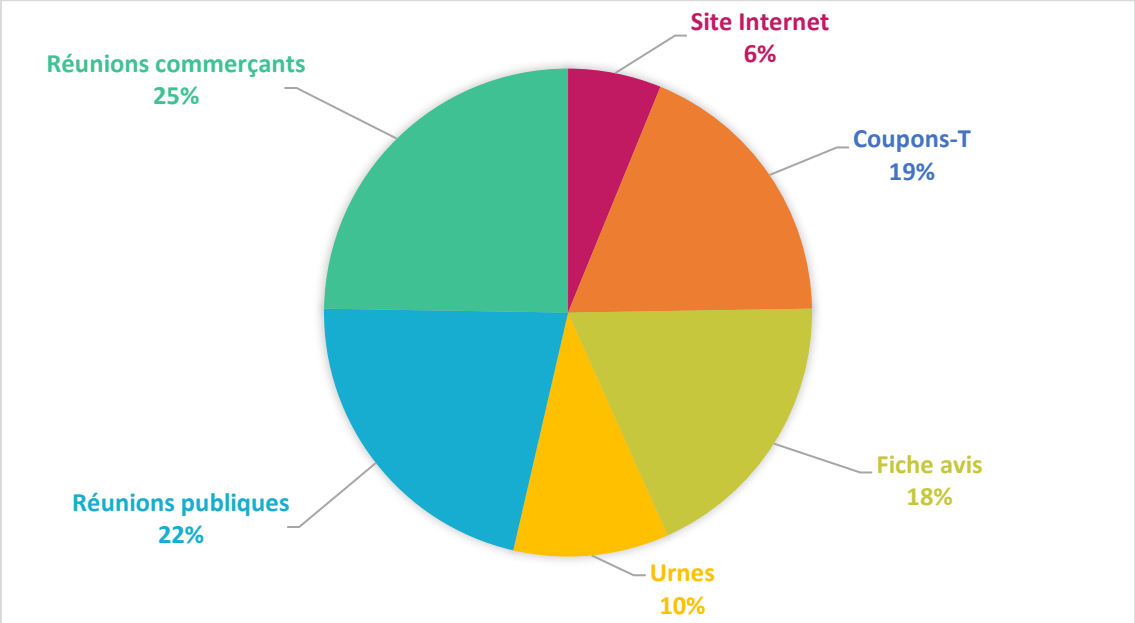

L'origine géographique des contributions et questions écrites

Près de la moitié des personnes ayant déposé une contribution ou une question écrite ont renseigné leur commune d'origine. Il apparaît que, même si ce sont les Thionvillois (13%), les Hayangeois (9%) et les Tervillois (7%) qui ont envoyé le plus de contributions et questions écrites au SMiTU, **les habitants des communes membres du SMiTU non-traversées par le projet Citézen (Neufchef, Knutange et Hettange-Grande), tout comme les habitants des communes qui ne sont pas membres du SMiTU telles que Volstroff et Roussy-le-Village ont également contribué à la concertation.**

Il apparaît donc que les modalités d'échange mises en œuvre par le SMiTU ont permis la participation et l'expression des publics habitants des deux Communautés d'agglomération Portes de France - Thionville et du Val de Fensch et plus largement du périmètre du SMiTU.

LES THEMES ABORDES PAR LES PARTICIPANTS

Durant la concertation, toutes modalités confondues, les thématiques les plus souvent abordées sont les suivantes :

- **L'opportunité du projet** représentant **36%** des avis et questions exprimés
- La **qualité de service**, avec **13%**
- Le **tracé et ses aménagements** avec respectivement **10%** d'expression
- **Le réseau existant** pour **9%** des expressions

En fonction des différentes modalités de participation mises en œuvre, le SMiTU constate que les thématiques abordées par les participants n'ont pas été les mêmes. Les modalités proposées par le SMiTU ont donc permis la participation et l'expression variées des publics, qui ont pu faire part de leurs remarques sur le projet Citézen.

Les thématiques abordées dans les fiches avis, sur Internet, dans les urnes et dans les coupons T

Dans les avis et questions reçus, **l'opportunité du projet Citézen et son tracé** ont constitué les thèmes les plus régulièrement abordés (57 % des avis et questions écrits).

Dans une moindre mesure, **l'état du réseau existant (16%), le financement (10%) et la qualité de service (5%)** ont aussi fait l'objet de nombreuses participations écrites. Les habitants du territoire ont profité de la concertation pour faire remonter leurs critiques sur le fonctionnement actuel de Citéline.

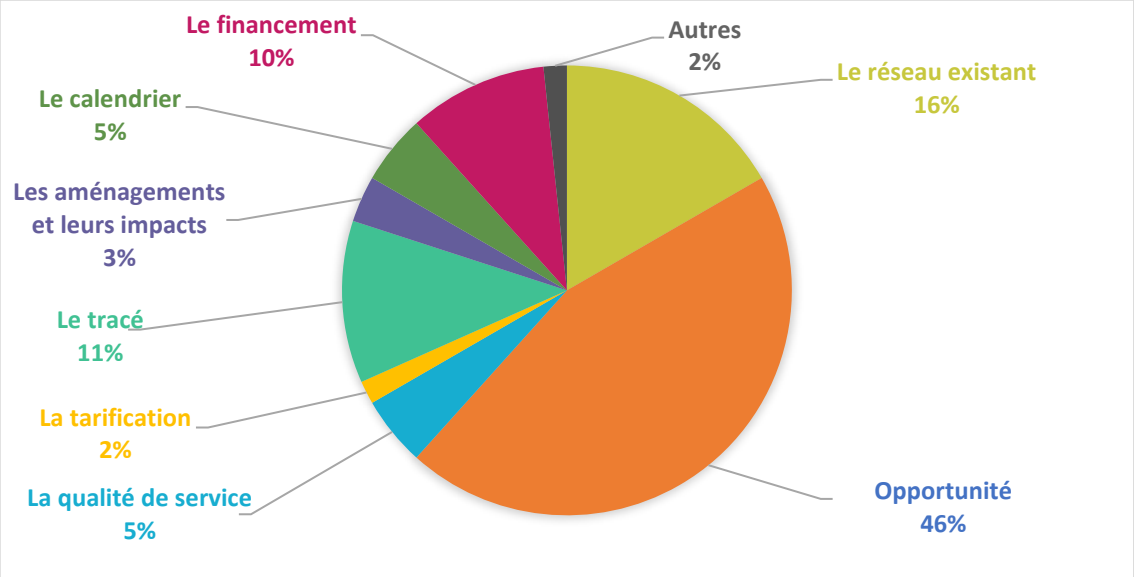

Les thématiques abordées lors des rencontres avec le public

Lors des rencontres de proximité et des réunions publiques, les habitants du territoire ont pu s'exprimer oralement sur le projet Citézen, poser des questions et recevoir des réponses de la part de l'équipe du SMiTU. En particulier, **les rencontres de proximité ont été l'occasion d'échanges nombreux entre le SMiTU et les participants.**

Ici encore, **l'opportunité du projet constitue le principal sujet abordé** (plus d'un tiers des interventions), suivi cette fois de la qualité de service (25% des interventions). **Le tracé, la tarification et le réseau existant** ont aussi fait l'objet de quelques interventions.

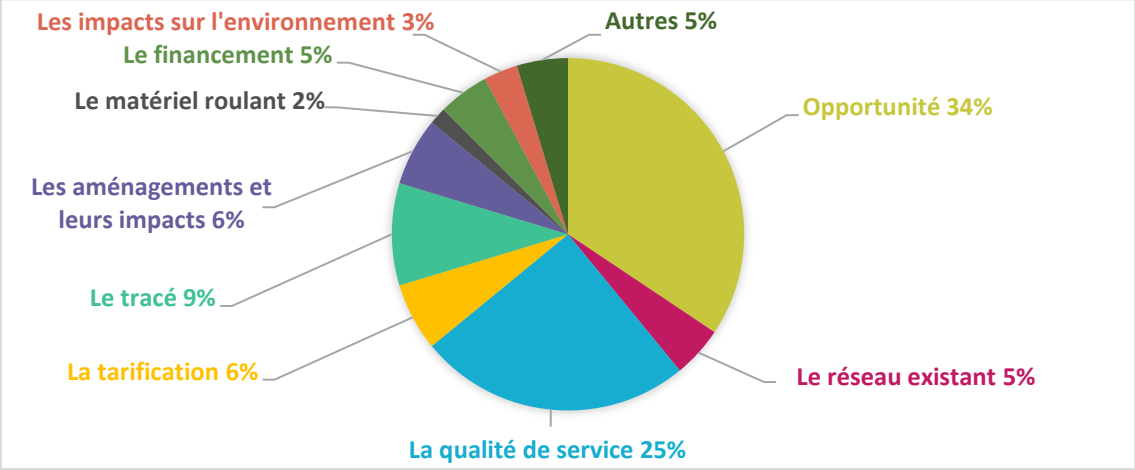

Les thématiques abordées lors des réunions commerçants

Au cours des 3 réunions dédiées aux commerçants, les thématiques abordées par les participants n'ont pas été les mêmes. Ce sont en en effet les **aménagements projetés avec 36%** (voies d'approche, site propre, ouvrages d'art) **et les travaux avec 28%** qui ont fait l'objet du plus grand nombre d'interventions, suivis de **l'opportunité du projet.**

Les commerçants sont très sensibles à ces trois sujets, dans la mesure où ils sont susceptibles d'avoir des conséquences (positives ou négatives) sur leur activité.

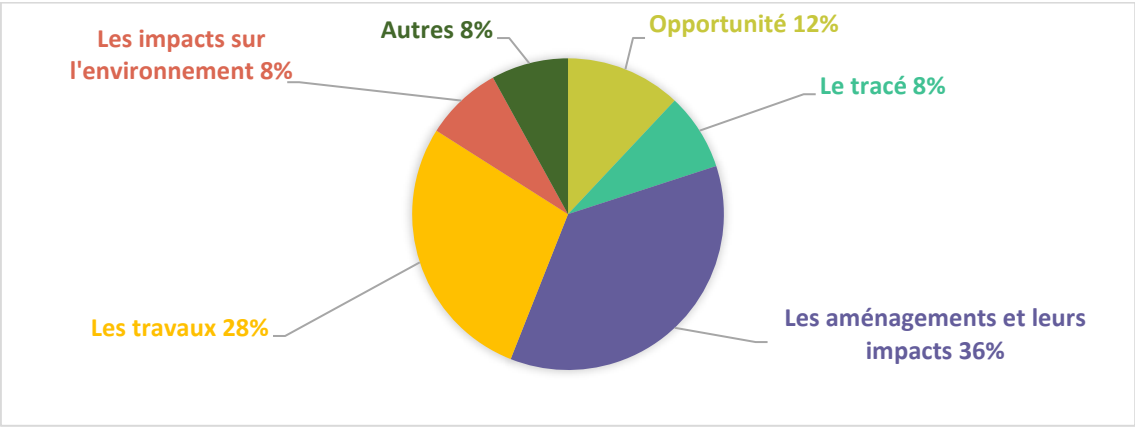

PARTIE 4 - SYNTHESE THEMATIQUE DES AVIS EXPRIMES DURANT LA CONCERTATION

Le bilan de la concertation rend compte des contributions déposées par le public sous forme d'avis ou de questions. Ont été pris en compte les avis du public déposés entre le 28 août et le 27 septembre 2017. Les avis et contributions ont été classés en 6 grandes thématiques.

UN CONSENSUS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET CITEZEN

À l'occasion de cette concertation, la plupart des personnes qui se sont exprimées ont **découvert le projet Citézen et se sont prononcés sur son opportunité.** La majorité des participants à la concertation a fait part de son **enthousiasme** vis-à-vis du projet. En général, Citézen apparaît en effet comme un « *très beau* » projet « *d'intérêt général* » et « *d'avenir* », une « *super idée* », un projet « *intéressant pour tous les usagers* », voire comme une initiative salvatrice pour le territoire : « *Enfin un projet qui demande réflexion* ! ».

Pour les participants, Citézen est, avant tout, vu comme un projet **facilitant les déplacements sur le territoire :** « *ce service qui va nous faciliter les déplacements* », « *Ça facilitera l'avancement au quotidien, facilitera le quotidien de chacun avec un transport propre d'avenir* », « *Merci d'avoir pensé à ce service qui va nous faciliter les déplacement* », « *je pourrais me rendre à Basse-Ham plus facilement pour aller voir mon fils* », « *Plus il y a de bus, mieux ça sera pour les gens qui empruntent les transports en commun* ». Plusieurs personnes se félicitent aussi que Citézen **facilite « *l'accès à la gare SNCF [de Thionville]* »,** et plus largement les déplacements vers le Luxembourg.

D'autres considèrent que Citézen constituera un **signal fort pour « *encourager les transports en commun* »,** dans un contexte où « *le transport public reste le moyen le plus économique et ça permet une circulation fluide* ». Sur un coupon-T, une personne explique que Citézen « *changerait [ses] habitudes de transport.* ***Nous ne nous déplacerions plus toujours en voiture*** ». Lors d'une réunion, un commerçant a expliqué « *reconnaitre la nécessité d'un tel projet qui vise à faire évoluer les pratiques de déplacements à Thionville* ».

Cette notion de **report de la voiture vers le bus** est apparue comme un enjeu majeur du projet (« *le plus important étant […] de trouver une bonne alternative aux voitures sur Thionville vu tout le trafic* »), avec toutefois un nécessaire « *changement de mentalités* ».

Dans une moindre mesure, certaines personnes voient aussi en Citézen un moyen de **réduire leur dépendance vis-à-vis de leurs proches véhiculés :** « *j'attends avec impatience la concrétisation de ce projet qui me permettrait de ne plus dépendre de la voiture de mes parents et je pourrai me déplacer seul* ».

Quelques participants ont exprimé leur opposition au projet. Une personne y voit une « *folie des grandeurs* », « *inutile dans un contexte de surendettement public* ». Un autre estime que le projet Citézen est trop compliqué : « *Il suffit de redessiner les trajets des lignes 1 et 2, créer une ligne Metzange-Yutz et mettre en place des horaires étendus* ».

Enfin, un participant a suggéré **un mode de transport alternatif** au BHNS. « *J'en ai une [solution] qui s'affranchit de toutes ces difficultés matérielles et techniques, mais aussi de celles financières et une seconde, plus locale, s'appuyant sur un réseau existant à redéployer : le monorail* ».

» RÉPONSE DU SMiTU

Concernant la solution alternative du monorail. Celle-ci n'a pas été retenue au regard des contraintes de mises en œuvre et de son coût.

UN PROJET ATTENDU POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE TRANSPORT

L'opportunité du projet Citézen est donc presque unanimement reconnue par les participants à la concertation, qui y voient une solution pertinente pour améliorer les conditions de transport. Bien que n'étant pas objet de la concertation, **le fonctionnement du réseau Citéline a été systématiquement critiqué et les attentes vis-à-vis de la qualité de service du futur BHNS sont donc très élevées.** Les usagers ont aussi fait part de leurs préoccupations concernant la tarification de Citézen.

» RÉPONSE DU SMiTU

Le projet Citézen va permettre d'améliorer les conditions de transport à la fois pour les utilisateurs du futur BHNS mais aussi pour ceux des autres lignes de réseau Citéline. Le projet Citézen va également attirer de nouveaux usagers et constituera une solution pour réduire la saturation routière.

Un constat partagé sur les dysfonctionnements du réseau de bus actuel, objets de critiques récurrentes

Le fonctionnement du réseau Citéline a été souvent critiqué, notamment lors des rencontres de proximité touchant les usagers, à la gare SNCF ainsi qu'à la gare routière de Thionville. De nombreux usagers ont fait part de leur **découragement par rapport aux « *dysfonctionnements* » et « *aléas* » du réseau existant** (« *grèves* », « *retards* »), au « *manque d'abribus* » et à « *l'absence d'horaires constants* ».

En outre, la **récente restructuration du réseau a été vivement critiquée** et certains participants, par ailleurs favorables au projet Citézen, ont demandé au SMiTU de veiller au maintien des autres lignes lors de la mise en service des lignes rouge et verte : « *N'enlevez pas les lignes secondaires* », « *je ne souhaite pas que certaines lignes soient dégradées par rapport au BHNS* ». A contrario, d'autres ont émis des suggestions sur l'organisation du réseau : « *Je suggère qu'on fasse une ligne qui combinerait la ligne 53 avec la 61 en faisant une ligne qui desservirait les arrêts de la 61 en faisant une déviation après la médiathèque de Nilvange en passant par le haut de Nilvange* ».

» RÉPONSE DU SMiTU

D'ici la mise en service de Citézen, le SMiTU va travailler étroitement avec Trans Fensch et ses salariés pour améliorer les conditions de transport. Les deux futures lignes de transport sont conçues pour garantir une qualité de service optimale aux usagers.

De fortes attentes sur la qualité de service des futures lignes

Plusieurs personnes ont avant tout souhaité savoir comment le SMiTU avait défini l'amplitude horaire de fonctionnement de Citézen et sa fréquence de passage. Au cours d'une réunion publique, un habitant s'est félicité de **l'extension de l'amplitude horaire par rapport à la situation existante :** « *A l'heure actuelle, l'amplitude des horaires réduit mes possibilités d'assister aux réunions en soirée. Ce projet me permettrait de mieux gérer mes heures de travail mais aussi de pouvoir assister à des évènements culturels dans le Val de Fensch.* ».

Plusieurs participants ont aussi fait part de leur attente par rapport à la **fiabilité du temps de parcours.** Un élu local s'est notamment inquiété de « *la traversée des voies ferrées sur le passage à niveau Arcelor Mittal à Terville » et a demandé « quels pourraient être ses effets sur le projet* ». Un autre participant s'est questionné sur la faisabilité du projet au niveau du Tunnel de Daspich à Florange « *Comment peut-on valoriser un projet sans savoir comment les lignes franchiront les obstacles, comme […] le tunnel de Daspich long de 170 mètres, avec 2 voies et 2 trottoirs très étroits ?* ».

Pour un habitant, la réussite du projet Citézen est conditionnée à sa fiabilité : un « *Projet prometteur sous réserve de fiabilité* ».

» RÉPONSES DU SMiTU

L'amplitude horaire et la fréquence de passage des bus ont été définies au cours des études et en concertation avec les élus, afin de répondre aux besoins du plus grand nombre et de garantir l'attractivité de Citézen. Cependant, d'ici l'enquête publique, ces deux éléments seront réexaminés à la lumière des avis reçus au cours de cette concertation.

Des trains d'Arcelor Mittal circulent effectivement sur cette voie ferrée traversée par la ligne rouge. Le SMiTU continuera à travailler en collaboration avec l'entreprise pour identifier des solutions. Concernant le tunnel de Daspich, aucune difficulté n'a été recensée lors des études, pour le passage des bus.

Sur l'ensemble du parcours, le SMiTU conduit les études nécessaires pour garantir la fiabilité du temps de parcours des bus Citézen.

Les temps de parcours ont fait l'objet de plusieurs questions, les participants étant désireux d'en savoir plus sur les **gains de temps proposés par le projet** par rapport à la situation actuelle.

Rencontre de proximité à la gare routière de Thionville

» RÉPONSE DU SMiTU

Afin de répondre précisément à ces questions sur les gains de temps, des éléments d'informations complémentaires seront apportés lors de l'enquête publique. Selon les études déjà réalisées, le temps de parcours de la ligne rouge entre Hayange et Basse-Ham est évalué à 50 minutes, ce qui correspond à un gain de temps d'environ 10 minutes par rapport à aujourd'hui. Quant au temps de parcours de la ligne verte entre Thionville/Elange et Yutz, il est évalué à 32 minutes, soit un gain de temps de 23 minutes par rapport à la situation actuelle.

La tarification, une préoccupation des usagers

La tarification a constitué une préoccupation des participants, qui se sont avant tout **enquis d'une possible augmentation des coûts de transport :** « *est-ce que le nouveau bus sera plus cher ?* », « *Sera-t-il possible d'utiliser le bus avec l'abonnement classique ?* ».

Au cours de la rencontre de proximité à la gare SNCF de Thionville, plusieurs usagers des TER ont interrogé le SMiTU sur la **compatibilité de la tarification du futur BHNS avec les systèmes existants :** « *Est qu'il y aura toujours possibilité de monter ''gratuitement'' dans le nouveau Bus en présentant le ticket acheté pour une liaison transfrontalière ?* ».

Enfin, un participant a souhaité connaître « *les mesures prises pour lutter contre la **fraude** dans les transports* ».

» RÉPONSE DU SMiTU

Avec la mise en service de Citézen, une réorganisation du système tarifaire sera nécessaire, en lien avec tous les acteurs compétents en matière de transport, notamment la Région Grand Est responsable de la tarification des TER. Concernant la billettique, celle-ci sera identique sur l'ensemble du réseau.

La politique de contrôle de lutte contre la fraude sera pensée en collaboration avec Trans Fensch.

UNE ATTENTE D'INFORMATIONS SUR LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

Un tracé questionné à la marge

Au cours de cette concertation, de nombreux participants ont **découvert le tracé des lignes rouge et verte.** Les options retenues par le SMiTU n'ont été que peu remises en question. Seules deux personnes ont regretté que la ligne verte ne passe pas par l'hôpital Bel-Air puisqu'il est le *« premier employeur de la ville »*, accueille un « *nombre important et continuel de visiteurs » et qu'il* « *est très difficile de se garer autour de l'hôpital. « Ce pôle important d'usagers et voyageurs mériterait d'être alimenté » [par Citézen]* qui pourrait être *« une belle alternative à la voiture ».*

Plusieurs participants, notamment commerçants, se sont toutefois inquiétés que les aménagements envisagés, dans la mesure où ils ralentiront la circulation automobile, **puissent entraîner une « *désaffection* » des centres-villes** : « *avec les restrictions de circulation et de stationnement en centre-ville, les visiteurs ne s'y arrêtent plus* ». Pour un autre participant, cette crainte est accentuée par le fait que les principaux centres-commerciaux seront desservis par Citézen.

Enfin, quelques participants ont par ailleurs fait part de leur **regret que Citézen n'aille pas plus loin.** Sur le site internet du projet, une habitante déplore que Citézen soit « *sans intérêt pour les habitants de la Communauté de communes de Cattenom et environs* ». Se présentant comme habitant de la Vallée de la Fensch, une autre personne observe qu'une « *ligne de BHNS desservant ce territoire [pourrait] être sacrément utile*» en reconnaissant toutefois que les deux lignes projetées par le SMiTU sont prioritaires. La même personne note d'ailleurs que « *Pour les autres villes [non-traversées par Citézen], reste à créer un tout nouveau réseau architecturé intelligemment pour ne laisser personne en reste* ».

» RÉPONSE DU SMiTU

Le projet Citézen constituera une offre de transport fréquente, rapide et robuste qui desservira à la fois les centres commerciaux mais aussi les centres-villes où le stationnement est complexe. Les automobilistes n'auront plus à se soucier du stationnement de leur véhicule et des habitants qui ne disposent pas de voitures auront plus facilement accès aux centres-villes et donc aux commerces.

Concernant la desserte de l'hôpital Bel-Air, celle-ci a été étudiée et entrainerait des contraintes de circulation importantes, incompatibles avec l'intervention des secours. La desserte de l'hôpital Bel-Air sera assurée par une ligne de bus, avec une fréquence plus élevée.

Des précisions attendues sur les aménagements projetés

Le tracé des lignes rouge et verte n'a donc pas été remis en cause par les participants à cette concertation. Par contre, ceux-ci ont expliqué attendre du SMiTU **des informations précises sur les différents aménagements projetés,** et sur leurs conséquences, ainsi que sur les ouvrages d'art.

» RÉPONSE DU SMiTU

Les deux lignes de Citézen constitueront la colonne vertébrale du réseau Citéline. Elles desserviront des pôles d'échange et de correspondance vers lesquels convergeront les lignes secondaires du réseau.

Les **deux franchissements de la Moselle et des voies ferrées** ont en effet fait l'objet de plusieurs remarques. Une participante a par exemple indiqué attendre des ouvrages d'art qu'ils soient « *particulièrement réussis pour encourager effectivement les piétons à profiter du nouveau stationnement, des berges et du centre-ville* ».

Les participants ont aussi interrogé le SMiTU sur le **fonctionnement des voies d'approche** et sur leur répartition le long du tracé. Certains ont aussi fait part de leur souhait d'en savoir plus sur la requalification de certains axes : « *Quelles seront les modalités d'insertion du projet sur l'avenue Clémenceau ?* », « *Comment s'insèrera le projet au niveau de l'avenue des Nations ?* ».

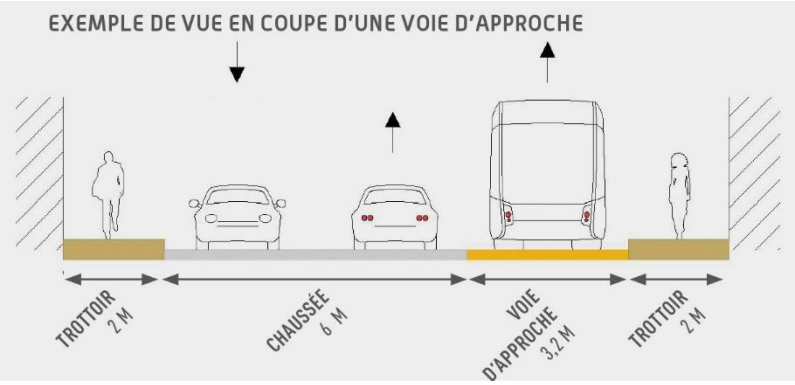

D'autres souhaitent connaître **l'impact du projet Citézen sur le stationnement :** « *quel est l'avenir des stationnements situés dans le centre de Florange ?* ».

Des demandes sur un matériel roulant propre

Dans une moindre mesure, la « *motorisation* » des futurs bus a fait l'objet de plusieurs remarques, en lien avec le sujet des nuisances. Un participant s'est par exemple interrogé « *des nuisances que le passage fréquent et régulier des deux lignes de bus engendrera* ».

» RÉPONSE DU SMiTU

Les voies d'approche sont des couloirs de voies en sens unique, situés en parallèle des voies de circulation. Réalisées sur des secteurs spécifiques, elles permettent aux bus de ne pas perdre de temps à l'approche des carrefours et garantissent ainsi à l'usager une régularité dans les temps de parcours. La longueur de ces couloirs est fixée en fonction du niveau de saturation des routes. Ces aménagements ne nécessitent pas d'interventions lourdes.

» RÉPONSE DU SMiTU

Les études sont en cours pour identifier précisément les impacts du projet Citézen sur le stationnement. Des suppressions de places sont à prévoir au niveau des axes où s'intègrera le site propre à Thionville. Ces suppressions pourront être partiellement compensées par la création d'un parking silo à proximité de la gare SNCF de Thionville.

DES INQUIETUDES SUR LE CALENDRIER DU PROJET ET SON FINANCEMENT

Le projet Citézen est attendu par la quasi-totalité des participants à la concertation qui **craignent qu'il soit retardé voire non-réalisé pour des raisons financières :** « *Le projet paraît lointain* », « *Ça fait longtemps que j'attends que ce projet se lance* », « *J'espère que ce projet ambitieux aboutira* », « *Bon projet. Réalisation un peu longue*».

À ce propos, une participante de la réunion publique d'ouverture a demandé des précisions sur « *les **modalités de financement** disponibles pour mener à bien le projet* ».

» RÉPONSE DU SMiTU

Le financement du projet repose, à ce stade, sur deux ressources : le versement transport des entreprises et une subvention de l'État (10M €). L'Union Européenne et la Région Grand Est seront également sollicitées. Le phasage du projet Citézen, dans la mesure où il permet de répartir dans le temps les investissements, contribue à garantir la solidité du financement du projet.

Des questions sur le déroulement de la phase travaux

Toujours à propos de la suite du projet Citézen, les impacts des travaux ont fait l'objet de plusieurs questions au cours des 3 réunions dédiées aux commerçants (à Thionville, Yutz et à Serémange-Erzange), qui souhaitent en particulier savoir « *où, quand et comment se dérouleront les travaux* » et quel sera le **dispositif de communication** qui sera déployé afin « *d'informer la population lors des travaux* ».

» RÉPONSE DU SMiTU

Le SMiTU entend tisser des liens étroits avec les commerçants à toutes les phases du projet : pendant les phases de concertation pour lister les contraintes de chacun, en amont des travaux pour élaborer le dispositif d'information et pendant le chantier pour répondre aux besoins de tous. La réalisation des travaux sera phasée ce qui atténuera les impacts pour les riverains, pour les commerçants et pour les usagers des bus. Par ailleurs, le SMiTU réfléchit à imposer aux entreprises en charge des travaux des mesures de réduction des nuisances.

PARTIE 5 - LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION POUR LE PORTEUR DU PROJET CITEZEN

En conclusion, le SMiTU retient que la démarche de concertation a permis de rencontrer les habitants du Périmètre de Transports Urbains (PTU).

Un dispositif d'information adapté et des modalités de concertation ajustées en fonction des publics ciblés ont été ainsi déployés durant un mois sur le territoire.

Malgré un dispositif de concertation ambitieux (2 réunions publiques, 5 rencontres de proximité, 3 réunions commerçants) et des efforts en matière d'information préalable, le SMiTU ne peut que regretter la faible mobilisation lors des réunions publiques et réunions dédiées aux commerçants. Toutefois, en allant à la rencontre des publics, lors des rencontres de proximité se tenant dans les lieux de vie (Gare SNCF, marché, …), le SMiTU constate que le projet fait majoritairement l'objet d'un consensus. Par ailleurs, le SMiTU remercie les personnes qui se sont mobilisées, avec l'expression de 99 avis et questions.

De ces avis et questions, le SMiTU retient les éléments suivants :

- **L'opportunité du projet Citézen est confirmée**, reconnue et partagée par les participants.
- Afin d'assurer la bonne réalisation du projet Citézen **le financement et le planning** de réalisation associé devront être sécurisés.
- Les caractéristiques techniques et de service du projet Citézen ont également fait l'objet d'un consensus. Il est attendu que le projet Citézen garantisse la **qualité de service** et la **fiabilité du temps de parcours** et qu'il participe à **l'amélioration de l'ensemble du réseau.**
- Les participants souhaitent une **amélioration du réseau actuel Citéline**. Le SMiTU, en sa qualité d'Autorité organisatrice de la mobilité durable, devra travailler en étroite collaboration avec Trans Fensch afin d'apporter prochainement des réponses.
- Lors des étapes à venir, le SMiTU poursuivra **le dialogue avec les acteurs** du territoire, notamment par une démarche volontariste en matière d'accompagnement durant la phase travaux.